

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 21
Conseillers absents : 6 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoint, Mme Cathy CRIQUI, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Renaud METZGER, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0037

Désignation d'un secrétaire de séance

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Madame Joëlle RITT afin de remplir les fonctions de secrétaire du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Joëlle RITT en tant que secrétaire de séance.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



SOUS-PRÉFECTURE
03 JUIN 2016
HAGUENAU

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 21
Conseillers absents : 6 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Renaud METZGER, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0038

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2016


Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à raison de 24 voix pour et 1 abstention (Mme Herkommer) :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2016.

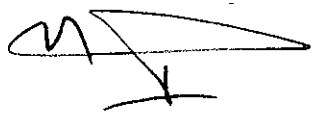

Certifié exécutoire le 03/06/16

Le Maire :

 Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :



SOUS-PRÉFECTURE
03 JUIN 2016
HAGUENAU

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0039

ADMINISTRATION GENERALE

Fusion des écoles maternelles

La commune de Schweighouse et la Communauté de communes de la Région de Haguenau, se sont lancées dans la construction d'une nouvelle école maternelle et d'un périscolaire avec restauration. Ce projet aboutira en 2018 par la livraison d'une nouvelle école sur le site de l'actuelle école « la Marelle ». L'école de la Marelle, entre temps, va faire l'objet d'une déconstruction à compter de l'été 2016.

Dès la rentrée scolaire 2016/2017, les enfants des écoles maternelles relevant du secteur de la Marelle seront accueillis à l'école du Bocksberg, pour 2 années scolaires. Il y a lieu dans ces conditions de procéder à une fusion des écoles maternelles du Bocksberg et de la Marelle sur le site du Bocksberg. Cette fusion entraînera aussi la suppression d'un poste de direction.

La commune décide légalement de la création et de l'implantation des écoles d'enseignement public ainsi que du nombre de classes maternelles et élémentaires, sur proposition de l'Inspection Académique qui pourvoit les postes. De même, et par parallélisme, la modification de leur capacité d'accueil en nombre de classes, la désaffectation d'une école, le changement d'implantation d'une classe ou d'une école, dépendent de la commune.

Arrivée de M. METZGER à 19 h 34.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la fusion des écoles maternelles de la Marelle et du Bocksberg en une entité unique à compter de la rentrée scolaire 2016/2017,
- De préciser que ladite école sera dénommée « école maternelle du Bocksberg ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la fusion des écoles maternelles de la Marelle et du Bocksberg en une entité unique à compter de la rentrée scolaire 2016/2017,
- **PRECISE** que ladite école sera dénommée « école maternelle du Bocksberg ».

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Maire :
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0040

ADMINISTRATION GENERALE

Chasse : agrément du nouveau locataire

SOUS-PRÉFECTURE

03 JUIN 2016

HAGUENAU

La Commission Consultative Communale de la Chasse, créée par délibération en date du 24 septembre 2014, doit émettre un avis simple sur la composition et la délimitation des lots de chasse communaux, le mode de location, et le cas échéant sur les conventions de gré à gré, et l'agrément des candidats. Cet avis a été rendu le 29 septembre 2014.

Le locataire, par courrier en date du 4 mars 2016, a décidé de céder son bail.

La Commission Consultative Communale de la Chasse a agréé la candidature de l'association de chasse D'Sandhaase dont Monsieur Didier Meyer est le Président en date du 08 avril 2016.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'agréer la candidature de l'association de chasse D'Sandhaase dont Monsieur Didier Meyer est le Président, comme nouveau locataire de chasse à Schweighouse,
- D'approuver la convention de location de chasse et autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:

- AGREE la candidature de l'association de chasse D'Sandhaase dont Monsieur Didier Meyer est le Président, comme nouveau locataire de chasse à Schweighouse,
- APPROUVE la convention de location de chasse et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Le Maire et par délégation
Inspecteur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

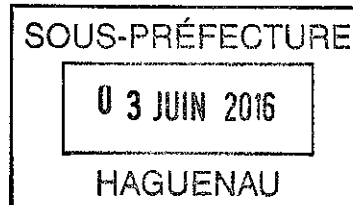
Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0046

URBANISME / TRAVAUX

Lancement de la dernière tranche de travaux Tennis



Des travaux de réfection des courts de tennis extérieurs ont été réalisés en 2015, permettant de refaire intégralement les bâches des 2 courts de tennis couverts. Ces travaux ont été autorisés par délibération du 22 avril 2015.

Afin de finaliser les travaux du club house du tennis Club de Schweighouse, il est proposé de lancer une dernière tranche de travaux pour 2016, ce qui devra permettre de solder la rénovation complète de la structure.

Les travaux envisagés cette année concernent la mise en œuvre d'un système d'assèchement des courts couverts et la réfection de l'éclairage, ainsi qu'une réhabilitation de la structure du Club-house.

Les travaux sont estimés à 185.000 € HT.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le lancement d'une dernière tranche de travaux afin de finaliser la réhabilitation du site du Tennis,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les études et les travaux nécessaires à la bonne réalisation de ce projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement d'une dernière tranche de travaux afin de finaliser la réhabilitation du site du Tennis
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les études et les travaux nécessaires à la bonne réalisation de ce projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire :
Pour le Maire et par délégation
Adjoint Technique Général des Services
Emmanuel MARCK

[Signature]



Le Maire :

[Signature]

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

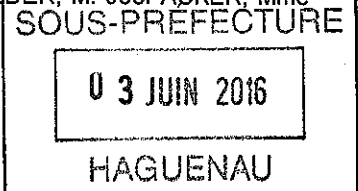
Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0047

URBANISME / TRAVAUX



Travaux 2016 de rénovation énergétique pour la Mairie

Suite aux diagnostics énergétiques réalisés en 2010 sur l'ensemble des bâtiments communaux, et à la nuit de la thermographie qui s'est tenue en 2016 durant l'hiver, il est désormais envisagé de réhabiliter thermiquement la mairie, qui peut être considérée comme un des bâtiments le plus énergivore de la commune.

Ce programme de travaux va s'échelonner sur plusieurs années, comme cela a été noté dans le plan pluriannuel des investissements.

Les travaux concernent le traitement des points de déperdition énergétiques et des travaux de réhabilitation des salles les plus anciennes.

La première phase des travaux va se dérouler en 2016, avec le remplacement des baies simples vitrages au rez-de-chaussée et au premier étage (hors vitraux).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan pluriannuel d'investissement sur la mairie d'un montant de 200 000 € sur 5 ans, conformément au PPI présenté le 23 mars 2016,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les études et les travaux nécessaires à la bonne réalisation de ce projet pour l'année 2016 à hauteur de 40 000 € HT,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

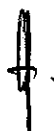
- **APPROUVE** le plan pluriannuel d'investissement d'un montant de 200 000 € sur cinq ans, conformément au PPI présenté le 23 mars 2016,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les études et les travaux nécessaires à la bonne réalisation de ce projet pour l'année 2016 à hauteur de 40 000 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Le Maire :

Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0048

CULTURE

Saison Culturelle 2016/2017

La Commission Culture, Sports, Animations qui s'est réunie le lundi 4 avril 2016 propose que la politique culturelle et éducative soit construite autour du jeune public et selon les trois axes principaux suivants :

- La promotion du spectacle vivant et le développement d'une programmation culturelle et d'action de médiation à destination du jeune public
- La diffusion de la lecture publique
- La découverte d'activités innovantes

Par le biais de cette politique culturelle et éducative, il s'agit de permettre aux enfants, sur tous les temps de leur vie -avec une attention toute particulière portée au temps scolaire- :

- De développer leurs aptitudes et leurs talents
- D'être sensibilisé aux arts et à la culture et de développer une pratique artistique
- D'avoir accès à la lecture et aux nouvelles technologies

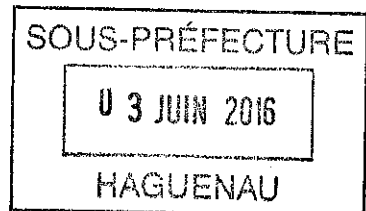
La saison culturelle 2016-2017 est construite selon les axes définis ci-dessus et a pour thématique centrale la musique.

La saison scolaire propose :

- 7 spectacles différents et 17 représentations et permettra de toucher un public allant de la halte-garderie à la fin du collège.
- 52h d'ateliers de pratiques artistiques (atelier cirque pour les grandes sections de maternelles et une classe de primaire, atelier d'écriture et d'illustration de conte pour une classe de primaire, accompagnement d'une résidence artistique pour une classe du collège)
- Des séances de cinémas à destination des collégiens
- Des lectures d'albums pour les classes de maternelles
- Une découverte ludique de la bibliothèque pour des classes de primaire

La saison hors temps-scolaire propose :

- 13 spectacles (10 organisés par la K'Artonnerie, 3 par la Bibliothèque)



- 6 séances de cinéma organisées par la Bibliothèque municipale
- Des ateliers d'initiation au numérique organisée conjointement par l'animation jeunesse et la bibliothèque
- Des ateliers de pratiques artistiques et sportives (Hip-Hop, VTT, théâtre, stages durant les petites vacances scolaires) organisé par l'animation jeunesse

Le budget de la programmation de la saison culturelle 2016-2017 est fixé au total à :

- 51 500 € pour les spectacles proposés par K'Artonnerie
- 5 000 € pour les animations et les spectacles proposés par la Bibliothèque Municipale
- 15 000 € pour les ateliers et stages proposés par l'Animation Jeunesse

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le lancement de la saison culturelle,
- D'approuver l'ouverture des crédits affectés à la saison culturelle à hauteur de 71 500 €,
- Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à l'organisation de la saison culturelle 2016-2017.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement de la saison culturelle,
- **APPROUVE** l'ouverture des crédits affectés à la saison culturelle à hauteur de 71 500 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à l'organisation de la saison culturelle 2016-2017.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

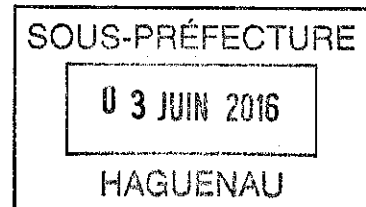
Le Maire :

Le Maire :



Le Maire et par délégation
 Directeur Général des Services
 Emmanuel MARCK

(Handwritten signature)



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27

Conseillers présents : 22

Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0049

CULTURE

Tarifs municipaux pour la Saison Culturelle et la Bibliothèque Municipale

Les tarifs proposés pour la Saison Culturelle 2016/2017 sont les suivants:

	Prévente/réserveation		Caisse du soir	
	Plein	Réduit *	Plein	Réduit *
Spectacle en séance tout public	5,00 €	4,00 €	6,00 €	5,00 €

	Schweighouse-sur-Moder	Hors Schweighouse
Spectacle en séance scolaire	2,50 € (gratuit pour les accompagnateurs); tarif applicable aux communes du SIVOM + Batzendorf, Berstheim, Wittersheim selon conventions passées entre la commune et le SIVOM	3,50 € (gratuit pour les accompagnateurs)
Atelier Théâtre et Hip-Hop	90 € (45 € pour le 3 ^{ème} enfant de la même famille)	110 € (55 € pour le 3 ^{ème} enfant de la même famille)
Atelier VTT	30 €	40 €
Stage et ateliers des petites vacances scolaires	40 €	50 €

* Le tarif réduit est appliqué :

- Pour les personnes à mobilité réduite,
- Les demandeurs d'emploi sur présentation de leur carte du Pôle Emploi,
- Aux enfants de moins de 15 ans,
- Aux détenteurs de la carte IRCOS/CEZAM,
- Aux détenteurs de la carte Alsace CE,
- Pour les personnes de plus de 15 ans faisant parti d'un groupe à partir de 8 personnes.

Les spectateurs payent leur place même si leur âge est inférieur à celui recommandé pour la représentation.

Les élèves ayant assisté à un spectacle en représentation scolaire pourront assister gratuitement à la représentation tout public du même spectacle, sous réserve que :

- La représentation tout public ne soit pas complète avant les représentations scolaires,
- De présenter le billet d'entrée gratuite qui leur sera remis lors des représentations scolaires,
- Dans la limite des places disponibles.

Par ailleurs, la municipalité propose, pour la bibliothèque municipale, de moduler les tarifs des documents perdus et détériorés et d'appliquer une réduction de 50% pour les documents acquis il y a plus de 5 ans.

	Acquis depuis moins de 5 ans	Acquis il y a plus de 5 ans
Revue, petit livre et livre poche	5 €	2,50 €
Bandes dessinée, album jeunesse	10 €	5 €
Autres livres, CD	15 €	7,50 €
DVD, Cédéroms, livres au prix d'achat sup à 30 €	30 €	15 €
Frais de dossier en cas de facturation	5 €	5 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs énoncés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs énoncés ci-dessus.

Certifié exécutoire le 03/06/16

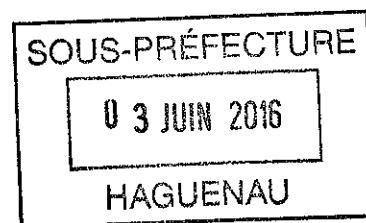
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK

Le Maire :



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0050

SUBVENTIONS

Subvention d'investissement à l'Union

Monsieur Meder informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'Union Sportive concernant divers travaux et acquisitions chiffrés à 11.116,43 € et subventionnés à hauteur de 15 % soit 1.667,46 € ainsi que pour des travaux d'économie d'énergie (remplacement chauffage de la grande salle) d'un montant de 11.851,54 € subventionnés à hauteur de 30 % soit 3.555,46 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de 5.222,92 € à l'Union sur présentation des factures acquittées.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 5.222,92 € à l'Union sur présentation des factures acquittées.

Certifié exécutoire le 03/06/16

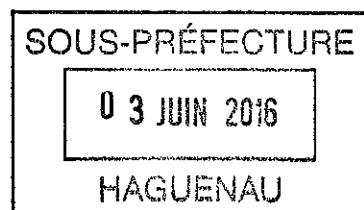
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire



Pour le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0051

SUBVENTIONS

Subvention AAPPMA

Monsieur le Maire a été sollicité par l'Association de pêche pour une demande de subvention concernant des travaux au club house et l'achat d'un appareil électroménager (lave-vaisselle). Le montant total des travaux est de 5.659,57 € et Monsieur le Maire propose de prendre en charge 15 % de cet investissement soit une somme de 848,93 €. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'attribuer une subvention de 848,93 € à l'AAPPMA de Schweighouse-sur-Moder.**

Certifié exécutoire le 03/06/16

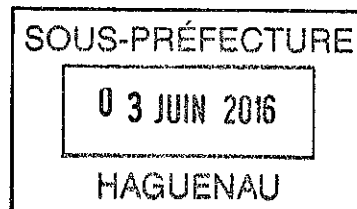
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0052

SUBVENTIONS

Frais d'écolage 2015/2016 pour l'ABCM

Les communes ont obligation de verser aux écoles privées des participations financières calculées par parité avec les moyens qu'elles accordent aux écoles publiques. Cette obligation s'applique exclusivement pour les élèves résidant sur la commune. Les forfaits à verser à l'enseignement privé par la commune de résidence des élèves sont calculés par référence au coût moyen de l'enfant scolarisé dans le public, hors charges périscolaires.

Compte tenu de la méthode de calcul, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le forfait annuel 2016 par élève à :

- 1 640 € par élève de classe maternelle,
- 537 € par élève de classe élémentaire.

Sur la forme, ces aides financières représentent des contributions obligatoires pour les écoles sous contrat d'association qui sont nécessairement inscrites au budget de la Ville. Pour les écoles sous contrat simple, elles constituent des participations facultatives obéissant au régime des subventions pour lesquelles le Conseil municipal est appelé à se prononcer chaque année.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De déterminer les forfaits communaux à hauteur de 537 € par élève de Schweighouse de classe élémentaire et à hauteur de 1 640 € par élève de Schweighouse de classe maternelle, applicables pour l'année scolaire 2015/2016,
- D'attribuer les subventions suivantes aux écoles privées sous contrat implantées sur le territoire de Schweighouse sur Moder, au titre de l'année scolaire 2015/2016 :

	ABCM - Collectif Bilingue de Schweighouse	ABCM Zweisprachigkeit
	Maternelles	Elémentaires
Nb élèves au 1 ^{er} janvier	21	28
Montant du forfait	1 640 €/élève	537 €/élève
Montant à verser	34 440 €	15 036 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au mandatement des contributions et subventions, et à signer les conventions financières correspondantes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DETERMINE** les forfaits communaux à hauteur de 537 € par élève de Schweighouse de classe élémentaire et à hauteur de 1 640 € par élève de Schweighouse de classe maternelle, applicables pour l'année scolaire 2015/2016,
- **ATTRIBUE** les subventions suivantes aux écoles privées sous contrat implantées sur le territoire de Schweighouse sur Moder, au titre de l'année scolaire 2015/2016 :

	ABCM - Collectif Bilingue de Schweighouse	ABCM Zweischprachigkeit
	Maternelles	Elémentaires
Nb élèves au 1^{er} janvier	21	28
Montant du forfait	1 640 €/élève	537 €/élève
Montant à verser	34 440 €	15 036 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au mandatement des contributions et subventions, et à signer les conventions financières correspondantes.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

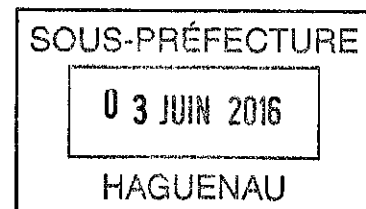
Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK

(Handwritten signature)



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0053

SUBVENTIONS

Conseil de Fabrique

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été sollicité par le Conseil de Fabrique de l'Eglise catholique pour une demande de subvention concernant la vérification des paratonnerres de l'église. Le montant total de la facture s'élève à 123,35 € et Monsieur le Maire propose de prendre en charge la totalité de cette somme. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser une subvention de 123,35 € au Conseil de Fabrique de l'église Catholique.

Certifié exécutoire le 03/06/16

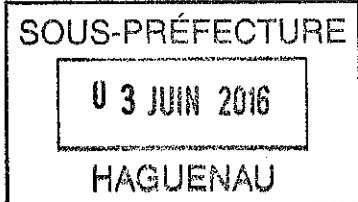
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0054

SUBVENTIONS

Paroisse Protestante

Comme chaque année, Monsieur le Maire a été sollicité par la Paroisse protestante pour la prise en charge de la facture relative à l'entretien des cloches de l'église. Le montant total de cette facture s'élève à 118,34 € et Monsieur le Maire propose au Conseil de verser cette somme à la Paroisse. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention de 118,34 € à la Paroisse Protestante.

Certifié exécutoire le 03/06/16

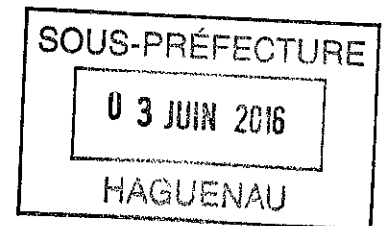
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0055

SUBVENTIONS

Paroisse Catholique

Comme chaque année, Monsieur le Maire a été sollicité par la Paroisse Catholique pour la prise en charge de la facture relative à l'entretien des cloches de l'église. Le montant total de cette facture s'élève à 118,34 € et Monsieur le Maire propose au Conseil de verser cette somme à la Paroisse. Le Conseil Municipal doit en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de verser une subvention de 118,34 € à la Paroisse Catholique.**

Certifié exécutoire le 03/06/16

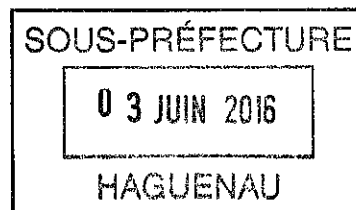
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0056

SUBVENTIONS

Mathématiques sans frontières

Monsieur Staudenmaier informe le Conseil qu'il a été sollicité par l'association Mathématiques Sans Frontières pour une demande de parrainage à leur compétition. Ce concours connaît un succès qui croît d'année en année. Il concerne l'Académie de Strasbourg et de nombreux pays étrangers : 180 000 élèves provenant de 32 pays ou secteurs différents ont concouru pour l'édition 2015-2016.

L'association « Mathématiques Sans Frontières » est à la recherche de sponsors, qui grâce à leurs dons permettront de récompenser les classes qui auront fait preuve d'organisation, de coopération et d'intelligence. La remise des prix a eu lieu à Haguenau le mardi 26 avril.

Monsieur Staudenmaier propose d'allouer une subvention de 100 € pour ce parrainage à Mathématiques Sans Frontières et Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de verser une subvention de 100 € à Mathématiques sans frontières.**

Certifié exécutoire le 03/06/16

Le Maire :

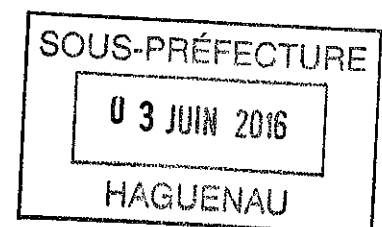


Délégation
des Services
Michel MARCK



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :



Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 MAI 2016 à 19h30

sous la présidence de Monsieur Philippe SPECHT, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 5 (dont 4 procurations)

Présents : M. Philippe SPECHT – Maire, Mme Marie-Odile KASPAR, M. Dany ZOTTNER, Mme Sabine BRUNNER, M. Claude LAMBERT, Mme Isabelle CHAUDRON, M. Robert STAUDENMAIER, M. Rémy MEDER – Adjoints, Mme Cathy CRIQUI, M. Renaud METZGER, Mme Elisabeth DRESCH, M. Maurice SEEL, Mme Joëlle RITT, Mme Marie-Jeanne MUNZENHUTER, M. Dominique FRANK, Mme Claudine HERKOMMER, M. Jean-Georges OTT, Mme Aurélie KREUTZBERGER, M. Alain BOCK, Mme Michèle FEVE, M. Patrick LOGEL et Mme Sandra SEEL – conseillers.

Absents excusés : Mme Cathy KOBEL qui a donné procuration à M. Claude LAMBERT, M. Mickaël EPPINGER qui a donné procuration à M. Philippe SPECHT, M. Roland KUSTER qui a donné procuration à M. Rémy MEDER, M. Joël ACKER, Mme Marie-Ange ERTZ qui a donné procuration à Mme Sandra SEEL.

N°2016DEL_0057

DIVERS

Rapport d'activité de l'Agence de l'Eau

Monsieur le Maire signale que le rapport d'activité de l'Agence de l'Eau est disponible en Mairie pour consultation.

Le rapport est transmis via les plateformes de téléchargement et le site internet de la mairie.

Le Conseil Municipal doit en prendre acte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'Agence de l'Eau.

Certifié exécutoire le 03/06/16

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire :

Le Maire :



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Emmanuel MARCK

